

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 01-420-1931 promulguant le décret du 9 mai 1931, relatif à l'émigration et au recrutement des indigènes de la Côte française des Somalis,

n° 01-420-1931

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
14 novembre 1931

Numéro JO  
n° 420 du 30/11/1931

Date du numéro  
30 novembre 1931

## VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue à la églunich par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 9 mai 1931, relatif à l'émigration et au recrutement des indigènes de la Côte française des Somalis

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 9 mai 1931 relatif à l'émigration et au recrutement des indigènes de la Côte française des Somalis.

### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**CHapon-Baissac.**